



SITUATION SANITAIRE

NOUVELLES MODALITÉS APPLICABLES

Progressivement à partir du 29 novembre 2021

Compte tenu de la situation épidémique, le **protocole sanitaire de niveau 2 s'applique** à l'ensemble des départements de l'académie de Besançon (Doubs, Jura, Haute-Saône et Territoire de Belfort).

Le **PROTOCOLE DE CONTACT-TRACING** mis en œuvre avec les autorités de santé prévoit désormais, pour l'ensemble des départements :

ÉCOLES

- Un dépistage des élèves de la classe suite à la survenue d'un cas. Seuls les élèves présentant un résultat négatif pourront revenir en classe.
- Le dépistage relèvera des parents (en pharmacie, en laboratoire, etc.) ou, dans certains cas, de l'école. Le test sera gratuit.

COLLÈGES, ÉREA ET LYCÉES

- Les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours les apprentissages à distance.
- Les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel.
- Deux autotests par semaine seront fournis aux élèves de 6^e.

Plus d'informations :

www.education.gouv.fr/covid19-mesures-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-modalites-pratiques-continue-pedagogique-et-305467